

ÉCONOMIE & ENTREPRISE
PLEIN CADREDans le Nord, le lin
file de nouveau sa toile

La région Hauts-de-France veut faire revivre une filière 100 % française, comme l'illustre la récente annonce d'une relocalisation de filature à Béthune. Au-delà du textile, cette fibre se déploie aussi dans les secteurs de l'énergie et du BTP

REPORTAGE

LILLE - correspondante

On le surnomme la fibre zéro déchet. C'est une petite pépite vieille de plus de 36 000 ans, à en croire ces chercheurs de l'Institut de paléobiologie du Musée national géorgien (Tbilissi) qui en ont découvert, en 2009, plus de 700 échantillons microscopiques dans une grotte du Caucase. En cette période de crise sanitaire, économique et écologique, le lin profite d'une nouvelle jeunesse, sous le sceau d'une mode écoresponsable et d'une volonté française de réindustrialisation.

Cette matière textile, cultivée le long d'une bande de terre qui s'étale d'Amsterdam à Caen, connaît un retour en grâce depuis près de dix ans. La surface de lin textile cultivée en France, en Belgique et aux Pays-Bas a augmenté de 132 % entre 2009 et 2020. La relocalisation d'une filature à Béthune (Pas-de-Calais) vient compléter ce « come-back » prometteur du lin

dans les Hauts-de-France.

Safilin, entreprise familiale créée en 1778 et basée à Sailly-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) depuis près de deux cent cinquante ans, a en effet choisi de relancer une unité de filature pour assurer une production de fils de lin 100 % française. Aberration liée à la mondialisation, la France a perdu, ces vingt dernières années, toutes ses filatures de lin, parties principalement en Chine, alors que l'essentiel de la production mondiale s'effectue dans cette zone. « C'est une fibre qui pousse en France mais qui n'est pas encore transformée à 100 % sur notre territoire, confirme le président de Safilin, Olivier Guillaume. Or, on a la volonté de produire au plus proche des bassins de production. »

« PRISE DE CONSCIENCE »

Jusqu'ici, Safilin proposait, du champ au produit fini, une production 100 % européenne avec l'aide de ses deux sites en Pologne. Dans les années 1990, en pleine crise du textile, le groupe familial y a en effet délocalisé ses filatures. Dans le Pas-de-Calais, les machines à filer le lin se sont,

pour leur part, tués en 2005. Seule restait au siège de Sailly-sur-la-Lys une équipe chargée de la commercialisation des produits et du soutien aux usines polonaises. Il y a vingt ans, cette délocalisation permettait à Safilin de ne pas mettre définitivement la clef sous la porte et de produire à un coût 30 % inférieur.

Désormais, l'heure est à la relocalisation. La crise sanitaire a joué le rôle d'accélérateur dans ce projet chiffré à 5 millions d'euros, dont 800 000 euros apportés par la banque publique d'investissement Bpifrance. « *Le Covid-19 a fait prendre conscience aux acteurs de la distribution que consommer et produire localement sont des solutions complémentaires*, explique M. Guillaume. *Et le gouvernement est au rendez-vous.* » Le lin, considéré comme une fibre noble, séduit. Avec un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros, soit deux fois plus qu'il y a six ans, Safilin veut se positionner sur le textile local de qualité. « *Quand je parlais de made in France il y a cinq ans, on me riait au nez, se souvient-il. Mais, comme pour l'alimentaire ou les cosmétiques, il y a désormais une vraie prise de conscience dans le textile.* »

Safilin a acquis un bâtiment existant de 6 000 m², qu'il compte aménager avec du matériel de filage d'origine, récupéré il y a quelques années, soit un parc de 20 à 22 machines. « *On a déjà reçu des candidatures spontanées de jeunes retraités qui avaient travaillé dans notre filature fermée en 2005, qui ont le savoir-faire et se souviennent des gestes*, raconte le dirigeant. *Une dame m'a dit : le lin, c'est comme le vélo, ça ne s'oublie pas !* » Une filature de lin nécessite dix fois plus de personnes que pour le coton. Safilin, qui compte 500 salariés, souhaite recruter une cinquantaine de personnes pour

produire dès 2022 plus de 100 tonnes annuelles de textile, de quoi

fabriquer environ 200 000 vêtements.

« *Certes, il y a un surcoût à fabriquer en France*, admet-il, *mais on veut que le produit soit confectionné au plus proche des champs de lin.* » Tous les protagonistes de cette filière, du liniculteur au tisseur, en passant par les fileurs et tisseurs, partagent une relation organoleptique à cette fibre que beaucoup qualifient de « *sensuelle* ». Pour Inès de la Fressange, figure de la mode française, « *si le lin avait un alter ego dans les métaux, ce serait l'or* ». Rien que ça.

TRAÇABILITÉ POINTUE

C'est à la mi-juin que cette petite plante, semée en mars-avril et haute d'une centaine de centimètres, fleurit. Cette délicate fleur bleue, qui ne dure que quelques heures, est essentiellement plantée en Europe de l'Ouest. La France, premier producteur mondial, compte 6 500 exploitations agricoles qui pratiquent une agriculture en rotation, le lin succédant sur une parcelle aux betteraves, au blé ou aux pommes de terre. Après l'arrachage des plantes en juillet vient la délicate opération de rouissage au sol, première phase 100 % naturelle de transformation de la plante en fibre.

Le soleil, la rosée et la pluie aident les micro-organismes présents dans le sol à éliminer la pectose, qui soude les fibres textiles à la partie ligneuse de la tige. Le lin aime les climats tempérés, pas les excès. Selon la météo, les millésimes sont plus ou moins bons. « *C'est une vraie culture écologique, avec une matière très vivante, qui utilise peu d'intrants et pas d'irrigation* », précise Bertrand Decock, tisseur de 54 ans à Hondschoote (Nord), dans le Dunkerquois. Son métier, c'est d'être « *le maillon entre l'agriculteur et le filateur* ».

Une véritable passion, transmise depuis quatre générations au gré de « *l'école du terrain* ». Chez les Decock, l'un des treize sites de

teillage des Hauts-de-France, on sépare les différentes parties de la plante avec des machines, mais aussi avec le savoir-faire des 40 salariés. « *Le lin, c'est une histoire d'hommes, et de femmes, puisque j'ai quatre filles et qu'en principe la relève est assurée!* », dit en souriant Bertrand Decock. Le Nordiste travaille avec 300 liniculteurs (sur les 2 950 recensés dans les Hauts-de-France), à qui il achète chaque

année 24 000 tonnes de paille de lin, qui sont transformées en 5 000 tonnes de fibres longues et 2 500 tonnes de fibres courtes.

Chaque parcelle de lin cultivée est travaillée séparément par les tisseurs et bénéficie d'une traçabilité pointue avant de partir dans les filatures asiatiques, européennes (Pologne, Italie...) et désormais françaises. Outre Safilin, Emanuel Lang, en Alsace, a déjà relancé une filature. « *Selon la qualité, les usages sont différents*, précise M. Decock, tout en manipulant un lourd ruban, doux et lustré de fibres calibrées qui rappellent étrangement la queue d'un cheval. *Les fibres courtes sont utilisées pour du textile d'ameublement par exemple, ou mélangées à du coton.* »

VALORISATION

Le lin est une fibre à la fois légère, résistante, naturelle et recyclable. Et même les anas, ces particules de bois présentes dans la tige et qui composent près de 50 % de la fibre de lin, sont valorisés. Soit en litières pour animaux, soit en panneaux agglomérés pour l'industrie du meuble, soit, nouveauté, transformés en énergie pour les réseaux de chaleur.

Si le lin annonce de beaux jours dans le textile français, il promet aussi de belles innovations. Directeur du département de chimie de l'université du Littoral Côte d'Opale, François Delattre scrute les propriétés du lin depuis 2015. « *L'idée, c'est de mettre de plus en*

plus de lin dans les matériaux composites, explique ce maître de conférences. Notre nouvelle étape est de l'ignifuger avant de commercialiser ce futur matériau bio sourcé et local. » Des recherches sont également menées sur les anas : « *On veut utiliser ce paillage pour faire de la méthanisation de deuxième génération, prévient François Delattre, qui regarde avec gourmandise toutes les parties des tiges de lin. On travaille aussi sur le mucilage contenu dans les graines de lin : aujourd'hui, ça part aux cochons, mais ça pourrait être utilisé dans la cosmétique. De toute façon, il n'y a rien à jeter dans le lin !* » L'ancien ministre de l'agriculture Philippe Vasseur, pilote de la mission Rev3 pour promouvoir la transition énergétique dans les Hauts-de-France, a lui aussi perçu le potentiel du lin. « *C'est une filière vertueuse, et en bio-économie il y a de réelles opportunités*, note-t-il. *Dans le bassin minier par exemple, un bailleur social travaille sur l'utilisation du béton de lin dans une dizaine de logements démonstrateurs.* »

En s'appuyant sur le savoir-faire et le potentiel de la filière lin en Hauts-de-France, Philippe Vasseur a participé à la création d'un pôle d'excellence, porté par la communauté de communes des Hauts de Flandre (CCHF, Nord). André Figoureux, le président de la CCHF, fils d'agriculteurs ayant cultivé le lin, a milité pour construire le réseau de chaleur du futur centre aquatique de l'Ehpad et du groupe scolaire Jean-Moulin de la commune de Wormhout, avec une chaufferie alimentée par des anas et un gaz fabriqué à partir de graines de lin. Et un éclosoir d'entreprises permet à des jeunes start-up d'aller plus loin dans l'exploitation de cette fibre locale, à l'image de celle de Camille Deligne, qui a lancé la fabrication de gobelets en lin, une alternative au plastique en matière 100 % naturelle. Du textile au béton bio-

sourcé, en passant par des papiers spéciaux ou des produits d'entretien, le lin n'a pas fini de dévoiler son potentiel. ■

LAURIE MONIEZ

LES CHIFFRES

141 397

C'est le nombre d'hectares (ha) de lin cultivés en France, soit 87 % des surfaces en Europe de l'Ouest, contre 19 044 ha en Belgique et 2 410 ha aux Pays-Bas.

60 %

C'est le pourcentage du lin produit qui est consommé par le secteur de la mode (30 % pour l'ameublement, 10 % pour des applications techniques).

0,4 %

C'est la part du lin dans la production des fibres textiles, loin derrière les fibres synthétiques (63 %) ou le coton (23,8 %).

« Il y a un surcoût à fabriquer en France, mais on veut que le produit soit confectionné au plus proche des champs de lin »

OLIVIER GUILLAUME
président de Safilin



Un opérateur inspecte les fibres du lin, à la sortie de la telleuse de l'usine Decock, à Hondschoote (Nord), le 10 mai.

AIMÉE THIRION POUR « LE MONDE »